



NAYEMONT LES FOSSES

HAUTES - FOSSES

BASSES - FOSSES

DIJON



BROMPONT

VILLAGE



8 mai 2009
Commémoration et remises de médailles

Site internet : <http://nayemontlesfosses.free.fr>

Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	3
<i>Conseils municipaux</i>	4
<i>Les finances</i>	7
<i>Les racines du Pays</i>	8
<i>La vie du village</i>	10
<i>Les écoles</i>	16
<i>Loisirs - Associations</i>	17
<i>Etat-civil</i>	19
<i>Informations pratiques</i>	20

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : **Patrice FÈVE**

Responsable de l'édition : Alain PLEYER

Comité éditorial : les membres de la Commission Communication

Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin

Imprimeur : ICMA - 88102 SAINT DIÉ CEDEX - Imprimé sur du papier FSC-PESC



- Tous droits réservés -

- **Reproduction des textes ou photos interdits sans l'autorisation du responsable de la publication** -

Le mot du Maire



Il m'est agréable de vous présenter ce nouveau bulletin communal, fruit du travail d'une équipe municipale qui donne son temps pour vous satisfaire.

La nouvelle équipe municipale a validé les comptes de la gestion **2008 et budgété les finances pour 2009**. Ces engagements portent sur le programme de travaux conséquents : aménagement extérieur de la mairie, au titre de la sécurité, des eaux pluviales, et de la voirie.

En 2009, nous pourrons enfin réaliser les travaux nécessaires à la couverture haut débit des **130 abonnés qui n'y ont toujours pas accès**.

L'assainissement collectif du secteur de Brompont verra ses études de faisabilité terminées **cette année**. C'est en fonction de leurs conclusions que la programmation des travaux pourra **se mettre en œuvre** : définition des stratégies, de la position des réseaux, des immeubles raccordables.

Il faudra ensuite rechercher les financements (subventions et emprunts).

Les activités déployées par les associations communales confirment agréablement le dynamisme de Nayemont.

Notre commune reste toujours aussi attractive même si la crise

économique ralentit les ventes immobilières.

Vous avez été 55 % à avoir une démarche citoyenne lors des **élections européennes**. Certes c'est faible, mais nous pouvons être fiers de compter parmi les rares communes vosgiennes de cette taille à atteindre ce chiffre.

Passez de bonnes vacances, surtout à Nayemont parmi nos agréables sentiers et points de vue balisés avec compétence par le Club Vosgien que nous remercions.

Patrice FÈVE

Les racines du Pays



Clovis (481 - 511)

- Chapitre 3 - La colonisation monastique et les carolingiens

Après les conquêtes de Clovis, l'empire mérovingien divisé entre les héritiers mâles à la mort de chaque roi, s'émiette. Ainsi, au 7^{ème} siècle, Metz devient la capitale de l'Austrasie : Lorraine et Alsace actuelles. Et c'est le royaume de l'est qui finit par imposer sa volonté aux autres fractions de l'empire.

Dans ce morcellement général, le massif vosgien est encerclé par des

monastères. Ce mouvement missionnaire venait de loin : **d'Egypte vers 315 avec Saint-Pacôme**, de Palestine, du Liban, de la Syrie. En 360, Saint Basile impose la règle des Bénédictins (Saint Benoît).

Saint Colomban, moine Irlandais fonde le monastère de Luxeuil et de Fontaines qui compte 200 moines. Ce foyer spirituel se met à rayonner et de petits groupes de moines partent évangéliser les populations de la forêt et de la montagne disséminées dans les innombrables vallées.

Ces centres religieux furent aussi **des centres d'exploitation agricole** et de rassemblement de la population. En 660, Childéric II, roi d'Austrasie, envoya Dieudonné, (évêque de Nevers qui avait renoncé à l'épiscopat pour se vouer aux travaux de prédication) en mission évangélique. Il vint dans les Vosges au confluent de la Meurthe et du Robache. Il nomma Val de Galilée le vallon qui se développait devant lui. Il donna à la montagne qui forme la nouvelle **Galilée à l'est le nom d'Hermont** (Ormont par corruption) où il va fonder son monastère. Le territoire de Nayemont à cette époque se fondait dans le Val de Galilée, cette étendue de pays de 7 lieues de long et de 5 lieues de large.

Déodat, disciple de Dieudonné, arrive dans le Val de Galilée en 669. Il avait pouvoir du roi d'Austrasie sur tout le Val de

Meurthe (à prendre des sources sur toutes les rivières et ruisseaux qui **l'arrosent jusqu'à leur sortie**). Cela comprenait la Haute Meurthe, la Fave, la Morte et le Taintroué. Il obtenait également les pleins pouvoirs spirituels grâce à un **privilege accordé par l'évêque de Trèves (664)**. Le monastère peut ainsi organiser son territoire et entamer une véritable colonisation.

18 églises furent construites du vivant de Déodat, donc avant 679. 13 cellules s'installent d'abord :

- ✓ Bertrimoutier sous le patronage de S^t Jacques et de S^{te} Berthe
- ✓ Provenchères sous le patronage de S^{te} Catherine
- ✓ Colroy et Lusse sous le patronage de S^t Jean Baptiste
- ✓ Wisembach sous le patronage de S^t Barthélémy
- ✓ Ban de Laveline placée sous le **vocable de l'assomption de Notre Dame**
- ✓ Mandray sous le patronage de S^t Jacques et S^t Martin
- ✓ Fraize sous le patronage de S^t Blaise
- ✓ Clefcy sous le patronage de S^{te} Agathe
- ✓ Anould sous le patronage de S^t Antoine
- ✓ Saulcy sous le patronage de S^t Georges
- ✓ Saint Léonard sous le patronage de S^t Pierre et S^t **Lyénard**
- ✓ Sainte Marguerite sous le patronage de S^{te} Marguerite

Au 7^{ème} siècle, nos vallées **s'organisent sous l'autorité des moines**. Les 18 cellules installées

Les racines du Pays

sont regroupées et érigées en églises, représentant ainsi une communauté de chrétiens, sorte de **relais de l'autorité monastique** à travers la campagne.

Le Monastère devient un centre administratif, économique, religieux et culturel. Les moines du haut moyen âge, habiles à manier la serpe et le goupillon, sont de véritables colonisateurs. Ils partent **à la conquête d'hommes** à christianiser et de terres à cultiver, **n'hésitant pas à renverser les idoles païennes**.

Ces précurseurs rencontrent une population de paysans, de petits **propriétaires aidés d'esclaves et d'artisans que les nobles faisaient travailler**. Tout **porte à croire qu'au Val de Galilée** et à travers la haute Meurthe, la mainmise des princes devait rester lâche en raison de certaines zones habitées par une population récalcitrante.

Déodat, sujet de Childéric et seigneur de tout le Val de Galilée installe la féodalité. Au 7^{ème} siècle, **l'Austrasie pénètre réellement son épice centre qu'est la Déodatie**.

Après la mise en place progressive **des villages autour de l'église**, les antiques domaines ruraux gallo-romains disparaissent. Le paysage se sonorise avec la volée de cloches destinées à rassembler **le peuple ou à l'inviter à prier**.

Les régions s'individualisent, la langue rustica romane y dérive et ne permet plus les échanges culturels interrégionaux, seule **l'église dépasse les particularismes** avec le latin pour langue de communication.

Les missionnaires, tel Colomban, sont des nomades qui colportent les acquis spirituels, techniques et scientifiques.

Ainsi, au 7^{ème} siècle, l'église (le Moté) élance son architecture au-dessus du village, rythme au son **des cloches toute l'économie rurale** et le Dieu omniscient aux tréfonds des consciences.

Au 8^{ème} siècle, Charles Martel réunifie l'ensemble du royaume. **L'église et les Carolingiens s'épaulent mutuellement**. Cependant à la suite des guerres, des partis se formèrent qui ravagèrent les monastères. Celui de Galilée aura résisté au détriment des habitants. Le pays fut pillé et livré à la famine.

Puis Charlemagne arrive...

A suivre...



Charlemagne (742-814)

La vie du village

Travaux devant la mairie



D'importants travaux vont être engagés cet été au village. Le chantier va principalement concerner une zone commençant avant les ateliers municipaux jusqu'au bas de l'Allée de la Mairie. Trois objectifs principaux ont motivé la nécessité de ces travaux : la collecte des eaux pluviales, la sécurisation du carrefour près du monument aux morts et la sécurisation des abords de l'école, notamment aux heures de sortie de classe.

La première phase des travaux concernera la collecte des eaux pluviales, depuis les ateliers municipaux jusqu'au bas de l'Allée de la Mairie. Des canalisations de 50 cm de diamètre vont être

enterrées et des grilles de collecte posées, dans le but de drainer un **maximum d'eau de pluie et de limiter au maximum la gêne pour les riverains.** Un caniveau de collecte sera également posé dans **la partie descendante de l'Allée de la Mairie.**

La seconde phase du chantier concernera la sécurisation des **abords de l'école et de la mairie.** Pour cela, une "zone 30" va être créée depuis les ateliers municipaux jusqu'au Chemin des Ruchers. Des places de parking supplémentaires vont être **aménagées. L'arrêt de bus va être déplacé** devant les ateliers municipaux, permettant un accès direct des enfants dans la cour de **l'école. Une zone piétonne va être réalisée** pour accéder à la mairie et l'éclairage public sera adapté pour le confort de tous.

L'ensemble sera complété par une modification du sens de circulation des véhicules. Un premier sens unique sera créé depuis le **monument aux morts jusqu'au** carrefour de la Route forestière de Bellevue, sécurisant ainsi l'intersection dangereuse avec le Chemin du Spitzemberg. Un second sens unique sera créé depuis les ateliers municipaux jusqu'au bas de l'Allée de la Mairie. La partie intermédiaire devrait, quant à elle, rester à double sens. Ce point reste encore à valider par les services spécialisés. La signalisation routière sera naturellement revue en conséquence.

Gageons que ce projet sera une réussite dans l'intérêt collectif.



Les travaux devraient commencer au mois de juillet et se poursuivre au mois **d'août afin de minimiser l'impact** sur la vie scolaire.

D'ores et déjà, nous présentons nos excuses aux riverains pour la gêne occasionnée, sachant que **nous mettrons tout en œuvre** pour réduire les nuisances générées inévitablement par ce type de chantier.



La vie du village

Le petit patrimoine de Nayemont les Fosses - Chapitre 1 -

Le petit patrimoine public de Nayemont est composé de nombreux ouvrages dispersés sur l'ensemble de la superficie de la commune.

Au fil des bulletins municipaux, nous nous proposons de vous les faire découvrir et de vous les présenter sous un autre jour.

Tous ces monuments sont propriété de la commune. Une grande partie de ces ouvrages va bénéficier d'un programme de rénovation, entièrement financé par la Communauté de Communes Fave et Meurthe, à l'initiative de cette opération et subventionné par le Conseil Général.

Notre visite commence aujourd'hui par le monument aux morts, rénové à l'occasion de la cérémonie du 8 mai. Bonne lecture...



Monument aux morts de Nayemont les Fosses

Une campagne de rénovation et de mise en valeur du petit patrimoine de la communauté de communes est engagée depuis quelques semaines. Le monument aux morts de Nayemont les Fosses fait partie des sites à restaurer.

Retournons quelques années en arrière. En 1922, le maire, M. COLIN expose la nécessité de faire élever un monument aux soldats morts pour la France pendant la grande guerre de 1914-1918. Une commission est désignée pour définir l'emplacement et acheter le monument. Le terrain d'une superficie de 125 m², au lieu actuel, à l'entrée du village en face

du magasin des pompes, est acheté à M. Charles CLEMENT pour le prix d'un franc le m². Le conseil municipal vote un crédit de 10 100 Francs pour l'achat et l'installation du monument. Début 1923, un crédit complémentaire de 3 000 francs est voté pour l'achèvement des travaux.

Le 1^{er} juillet 1923, à 10 heures, a lieu l'inauguration avec grand nombre d'invités dont le Ministre des Régions Libérées. A cette occasion, la croix de guerre est remise à la commune de Nayemont les Fosses pour récompenser l'abnégation et le dévouement de sa population pendant les quatre années passées à moins de deux kilomètres des lignes allemandes.



Croix de guerre 1914 - 1918
attribuée à la Commune

La vie du village

Nettoyage de printemps



Les bénévoles de retour du nettoyage de la commune

Samedi 28 mars, sous une pluie battante, les pompiers, footballeurs, chasseurs, pêcheurs, enseignants, employés municipaux et élus se sont réunis pour le traditionnel nettoyage de printemps organisé par la municipalité.

Dix groupes ont été formés, motivés par la charte départementale de développement durable à laquelle la commune a

adhéré. Répartis sur l'ensemble du village, ce sont hélas des monceaux d'ordures qui ont été collectés : cuisinières, couettes, sacs de linge, landau, éléments de moto, sans oublier les mégots et bouteilles en tout genre. Pourtant, tout au long de l'année, les employés municipaux entretiennent notre chère commune... Il nous reste à tous beaucoup de progrès à faire, mais aussi à nos visiteurs !

Assainissement de Brompont

Depuis 1996, la commune s'est engagée dans un important programme d'assainissement collectif. Les études sur le secteur de Brompont **sont aujourd'hui presque terminées : relevés topographiques, relevés géotechniques et relevés de**

branchement. Il reste les études d'implantation des réseaux et les études de rejets. Les travaux ne pourront commencer qu'après l'attribution des subventions et l'obtention des autorisations pour la station de traitement. En tout état de cause, ce ne sera pas avant 2010.

ADSL : suite et bientôt fin ?

C'est presque devenu une réalité : les 130 abonnés de Nayemont n'ayant pas encore accès à l'ADSL devraient enfin pouvoir surfer en haut débit prochainement.

Validé par le conseil municipal après analyse des résultats de l'appel d'offre lancé l'hiver dernier, le marché a été attribué à Orange le 24 février 2009. La mise en service est prévue le 25 août prochain... en espérant que les délais seront respectés !

Après tant d'années d'errance dans des solutions techniques qui, soit n'ont pas vu le jour, soit étaient déjà obsolètes lorsqu'elles nous ont été proposées, il semble que nous voyions enfin le bout du tunnel...

Elections Européennes

Les élections européennes se sont déroulées le dimanche 7 juin. Pas moins de 19 listes étaient proposées aux suffrages des 701 inscrits de la commune. Le **taux de participation s'est élevé à 54,49 % (à comparer à 40,48 % au niveau national et à 43,20 % au niveau européen).**



La vie du village

Deux commerçants devant votre porte

Philippe GEHIN

Philippe GEHIN (la crèmerie à Fifi) est notre épicier, boulanger, marchand de fruits et légumes, porteur de **journaux, etc...**, tout ce dont vous avez besoin.

Il démarre à l'aube d'Étival-Clairefontaine. Depuis 2007, il sillonne les rues de notre commune à la suite de JR parti à la retraite. Il vous propose une quantité de **produits frais, et s'il n'a pas tout le jour même, il vous l'apporte le lendemain.** Il passe tous les jours sauf le lundi, son jour de repos "**bien mérité**". **Il saura toujours vous faire plaisir. Pensez qu'il ne gagne que 5 centimes en vendant**

une baguette et que vous, vous dépensez 1 euro de carburant pour aller à Saint-Dié avec votre véhicule, alors qu'il passe devant votre porte. Vous le trouverez à **8^h15 à Dijon, Allée de la mairie, Chemin des Ruchers, retour Allée de la Mairie, Chemin du Spitzemberg.** A environ 8^h30, il se **trouve à proximité de l'abri bus du centre, puis se dirige Chemin du Chêne de la Vierge, Chemin des Goutys, route de St-Dié.** Vers 9^h30, vous le trouverez Chemin du Giron,



La crèmerie à Fifi

Chemin du Rain des Bolés (aller et retour), Route de St-Dié. Puis, vers 10^h00, Chemin des Trois Fontaines, Dijon, et Saint-Dié. L'après-midi, **tournée épicerie jusqu'en Alsace.**

Damien et Laetitia JACQUEL

Damien JACQUEL, notre boucher charcutier traiteur, vient quant à lui de Provençères sur Fave et vous propose d'**excellents produits.** Il vous rend visite le vendredi matin.

Faites lui signe et il s'arrête. A partir de 8^h45, il est Chemin des **Goutys, monte l'Allée de la Mairie, le Chemin des Ruchers, continue l'Allée de la Mairie, descend le Chemin du Spitzemberg jusqu'à l'abri bus du centre.**

Aux environs de 9^h30, il reprend la Route de Dijon, le Chemin des 3 Fontaines, remonte la Route de St-Dié **jusqu'aux Hautes-Fosses.** Il passe Chemin du Giron vers 10^h00, mais il est prêt à agrandir sa

tournée si vous le souhaitez. Vous pouvez également passer vos commandes par téléphone.

Chez l'un ou l'autre, vous ne serez pas déçus, vous aurez toujours un mot gentil "en plus". Gardons-les le plus longtemps possible !

Philippe GEHIN :

 06.17.71.91.00

Damien et Laetitia JACQUEL :

 03.29.51.20.25

 06.81.13.64.82



Notre boucher, Damien JACQUEL

La vie du village

Nos concitoyens à l'honneur

Albert DIEUDONNÉ



Décoration de M. Albert DIEUDONNÉ par le Commandant Daniel VIARD

Cette citation est assez rare pour un civil.

A l'arrivée du défilé devant la mairie, la médaille de bronze de la légion vosgienne lui a été épinglée par son Vice-Président départemental, M. Daniel LEDERLÉ. A son tour, M. Albert DIEUDONNÉ a remis à la commune de Nayemont les Fosses, représentée par M. Patrice FÈVE, le diplôme du Souvenir Français. M. Bernard PARADIS, Président de la section Meurthe et Fave du Souvenir Français, en a profité pour présenter le nouveau drapeau de l'association aux couleurs de Nayemont les Fosses, Remomeix, Sainte Marguerite et Saulcy sur Meurthe.

Après toutes ces émotions, un vin d'honneur a été servi dans la salle de réception de la mairie, archicomble pour l'occasion.

Encore toutes nos félicitations aux récipiendaires.

C'est une cérémonie particulière qui s'est déroulée en présence de M. Gérard CHERPION, député des Vosges, de M. Roland BEDEL, Conseiller Général, de M. Patrice FÈVE, Maire de Nayemont les Fosses et d'une foule conséquente, à l'occasion des cérémonies du 8 mai. Devant le monument aux morts de Nayemont les

Fosses, M. Albert DIEUDONNÉ, Vice-président du Souvenir Français section Meurthe et Fave, a reçu des mains du Commandant Daniel VIARD, Chef d'Escadron du groupement de gendarmerie de S^t Dié des Vosges, la médaille militaire pour avoir fait preuve de courage au cours de son service militaire en Afrique du Nord en qualité de caporal infirmier.

Journée citoyenne

Le 11 avril dernier, sept nouveaux électeurs âgés de 18 ans étaient invités à la mairie pour la remise de leur première carte d'électeur qu'ils ont pu utiliser à l'occasion des élections européennes du 7 juin. Il s'agissait

de Lucie BIGEL, Juliette CIROU, Clément DREYFUSS, Alexandre LALEVÉE, Julie LEJAILLE, Aurélie VITRY et Flore VOURIOT. Pris par leurs études, ils n'ont pas pu être tous présents.



La vie du village

Nos concitoyens à l'honneur

Ugo PERRIN

Elève au lycée Jules Ferry, Ugo a atteint le stade de la finale aux "Olympiades de la chimie", dédiées cette année aux agro-ressources. Cette édition 2009 a permis d'appréhender cette discipline souvent mal connue. Un prix a été remis à Ugo lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Nancy sous le patronage du Recteur d'Académie.

Mélanie KERN

Elève au collège Souhait, Mélanie fait partie d'une équipe de gymnastique artistique, composée de 4 jeunes filles. Elles se sont qualifiées pour les championnats de France UNSS à Bordeaux, étant premières aux championnats UNSS d'académie de Dombasle.

Chloé MAMET

Chloé (avec 4 camarades) a participé au concours national de la résistance et de la Déportation en rédigeant un mémoire collectif sur le sujet : "les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi". Consacrant plusieurs heures sur leur temps libre, elles ont obtenu le troisième prix départemental.

Marine STEUDLE

Marine a participé au concours de la résistance et de la déportation à titre individuel. Elle a planché sur le même sujet, comprendre le martyr

vécu par des jeunes de leur âge. Marine s'est classée troisième à l'échelon départemental.

Félicitations à tous les quatre...

Rallye Alsace - Vosges



Le premier virage de la spéciale, au bout de l'Allée de la Mairie

Le 25^{ème} rallye Alsace - Vosges comptant pour le championnat de France des Rallyes s'est déroulé du 7 au 9 mai dernier. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'épreuve spéciale "Nayemont les Fosses - Saint Dié des Vosges - Raids de Robache". Deux départs ont été donnés devant la mairie, un le matin et l'autre en début d'après-midi.

Ce spectacle inhabituel fut apprécié par une grande partie des Nayemontaises et des Nayemontais qui n'ont pas hésité à braver les éléments climatiques défavorables.

Les écoles



Le carnaval des écoles

Carnaval

Il a eu lieu le vendredi 6 mars après-midi. Suite au défilé un peu "humide" dans les deux communes, les enfants se sont retrouvés au Centre de loisirs des Goutys où ils se sont réchauffés et rassasiés autour d'un bon chocolat chaud et de savoureux beignets confectionnés par les mamans.

A la maternelle

Le thème pédagogique choisi cette année fut celui des animaux à travers les contes. Les enfants se sont rendus au musée pour visiter la partie ornithologique et pour écouter les légendes de l'Ormont contées par M. Emmanuel ANTOINE.

Une conteuse, M^{me} Claudine GOYOT (conteuse de l'association "l'arbre poisson") est également intervenue cinq fois dans les classes pour conter et mettre en scène de petites histoires.

Pour finaliser le projet, les classes de PS/MS et GS/CP se sont rendues fin avril au parc animalier de Sainte-Croix où elles ont participé à des ateliers pédagogiques sur la "ferme" et sur les "loups".



A l'école du centre

Au mois de novembre, les élèves se sont rendus à une exposition d'art au Centre de Loisirs des Goutys.

Fin mars, la classe de CE1/CE2 est partie sur la trace de nos ancêtres à Darney où les élèves ont créé divers objets à la manière des hommes préhistoriques.

Début mars, les CP/CE1 ont assisté à la projection d'un des tous premiers dessins animés : "Le prince Ahmed".

Au mois de juin cette même classe participa à une marche scolaire puis plongea à son tour dans notre passé grâce à une visite de l'Ecomusée.

A l'école de Pair et Grandrupt

Les élèves se sont transformés en soldats moyenâgeux le temps d'une journée passée à Châtel sur Moselle.

Après avoir déambulé dans les galeries où ils ont découvert toute l'ingéniosité d'une époque pour rendre une forteresse imprenable, ils ont réalisé tels des vanneurs ou des potiers, des paniers en osier ou des tripodes en terre.

Dans le cadre du projet d'école, les **4 classes élémentaires ont rédigé** des règles de jeux collectifs dont ils

sont les créateurs. Pour finaliser ce projet, une rencontre a permis à tous de découvrir et pratiquer les jeux de chacun.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, ont participé à un défi lecture organisé par la médiathèque de Saint-Dié des Vosges. Chaque classe a reçu un certain nombre de livres (environ **30**) à lire sur un trimestre. Ils se sont ensuite affrontés par classe et par petits groupes autour d'un biblioquizz (sorte de Trivial-Poursuit) qui leur a permis de tester leur mémoire !!!

Ecoles en fête

La kermesse s'est déroulée le samedi 13 juin au centre de loisirs des Goutys, au bénéfice des coopératives scolaires.

Une belle journée festive et ensoleillée...

Après avoir poussé la chansonnette, petits et grands ont été ravis de s'amuser autour des différents stands proposés !

Loisirs - Associations

Association ELAN

L'association ELAN a organisé en janvier 2009 "la galette des aînés" avec un animateur musical : Néness et les galettes offertes par "La Mie de Chaud Pain". Nos aînés nous ont démontré leur joyeuse humeur et leur vigueur en dansant durant tout l'après-midi.

En février, le premier loto du centre de loisirs a été organisé et a rencontré un franc succès auprès de nos concitoyens.

Le séjour ski de février a très bien fonctionné. Les enfants de 6 à 17 ans ont été encadrés par des bénévoles et des salariés de l'association. Pour les non-skieurs, un centre de loisirs classique a été mis en place pour les vacances.

La sortie Thalasso de mars, très appréciée depuis plusieurs années, a réuni 30 personnes à Bad Krotzingen, en Allemagne.

En avril, une vingtaine d'enfants se sont retrouvés pour les vacances au centre de loisirs, autour du thème de la magie. Un intervenant



Très grand succès de la marche gourmande

extérieur, M. Clément DEMANGEL (une étoile au festival international de magie) a appris aux enfants quelques tours, que ceux-ci ont pratiqué en fin de période lors d'un spectacle organisé pour les parents et les enfants émerveillés.



Les animateurs stagiaires au grand complet

En avril, l'association a hébergé une vingtaine de stagiaires au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Nos trois animateurs des centres de loisirs de cet été ont suivi ce stage avec beaucoup d'application. Deux aides animateurs ont également suivi un stage sur l'engagement des jeunes dans le domaine de l'animation. Nos chères têtes blondes seront très bien encadrées cet été !

La première marche gourmande a été organisée en mai. Sous un soleil radieux, 120 marcheurs se sont lancés sur les sentiers forestiers et le long des champs de Nayemont pour un parcours de 7 km agrémenté de pauses gourmandes. Les marcheurs se sont retrouvés en fin de parcours au centre de loisirs pour un moment convivial. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

Le calendrier à venir de l'association est très chargé :

- ✓ la fête des sports se déroulera le 28 juin de 10^h00 à 18^h00 : promenades en poney, pétanque, tennis, challenges sportifs... sont au programme.
- ✓ durant tout le mois juillet, l'Accueil Collectif des Mineurs (ACM - centre aéré) proposera à nos enfants des activités sur des thèmes très diversifiés : science et écologie, enfants du monde, jeux de rôle "vive les mariés", création d'un festival artistique. L'équipe d'animation est très motivée et très bien préparée pour agrémenter les vacances de nos enfants.

L'Association fait appel à vos compétences ou hobbies. Si vous avez envie de partager une activité avec d'autres personnes, de vous retrouver pour un moment de simple convivialité, n'hésitez pas à contacter le centre de loisirs Elan, Chemin des Goutys, à Nayemont les Fosses, au 03.29.55.59.32.

Loisirs - Associations

Foyer Rural

Le Foyer Rural vous propose de multiples activités, tout au long de l'année :

- ✓ Les mardis après-midi : atelier de peinture sur soie à partir de 14^h00, reprise début septembre
- ✓ Les jeudis après-midi : marche dans le massif de l'Ormont réservée aux séniors, encadrés par Pascal ROZÉ. Tous les jeudis de juin et septembre, départ du centre de loisirs à 14^h00
- ✓ Samedi 27 juin : Feux de la Saint Jean, chavande, buvette et animation à partir de 19^h30
- ✓ Dimanche 13 septembre : vide grenier à l'aire de loisirs des Goutys de 8^h00 à 18^h00
- ✓ Samedi 7 novembre : loto au centre de loisirs
- ✓ Dimanche 6 décembre : Saint Nicolas et marché de Noël. Comme chaque année départ de la mairie à 14^h30, goûter au centre de loisirs
- ✓ Marché de Noël : créations artisanales en bois, métaux, soie, etc... N'hésitez pas à nous contacter.

Foyer Rural de Nayemont les Fosses - 1620, Chemin des Goutys 88100 NAYEMONT LES FOSSES
Tél. : 03.29.55.59.32.

France Alzheimer

L'association organise sa journée mondiale le 21 septembre, ainsi qu'un forum santé sénior du 29 septembre au 1^{er} octobre à Gérardmer.

AS Nayemont Football

Le président de l'association de Foot, Marco ACQUAFRESCA, a engagé cette année deux équipes au sein du Groupement Autonome Sports et Loisirs VOSGES (GASL).

Pour le championnat 2008 - 2009, la saison s'est bien terminée : l'équipe A s'est classée deuxième et l'équipe B s'est classée sixième dans le groupe Honneur où sont engagées 10 équipes.

L'équipe A est classée deuxième en attaque (nombre de buts marqués) et première en défense (nombre de buts encaissés).

Le 6 juin, l'équipe A a participé à la finale de la coupe des Vosges Claude-Gustin à Thaon contre la MJC Louise Michel de Saint-Dié. L'équipe de Nayemont s'est malheureusement inclinée 2-3.

Bravo à nos footballeurs !

Association des Chasseurs

L'association est composée d'un petit groupe de 11 chasseurs, avant tout amis de la nature. On les voit traquer à partir de fin septembre les samedis et dimanches matin sur les 120 ha de terrains communaux et 140 ha de terrains particuliers. Leur plan de tir : 16 chevreuils et 10 sangliers qui leur sont attribués par la fédération moyennant paiement.

Depuis le 1^{er} juin, la chasse à l'affût est ouverte. Les chasseurs qui souhaitent se poster sur un des trois miradors doivent prévenir le président. Les animaux tirés sont généralement des brocards et des sangliers déficients, ce qui sélectionne la reproduction.

A cette occasion,

nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite pour éviter de déranger le gibier. Certains secteurs sont protégés, ce qui nous permet d'admirer tous ces animaux et de faire de belles photos.

Continuez votre bonne gestion.

Président : Bernard THOMAS
Vice-président : Denis GEORGEL
Trésorier : Roland THOMAS
Secrétaire : Clément HETZEL



De retour d'une partie de chasse

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Bibliothèque

Mardi : 17^h00 - 18^h30
Mercredi : 16^h00 - 17^h30
Samedi : 10^h00 - 11^h30

Fermeture du 13 juillet
au 24 août inclus

Mairie

Mercredi : 09^h00 - 12^h00
Jeudi : 17^h30 - 19^h00
Samedi : 09^h00 - 12^h00

Fermeture les samedis d'août
et du 12 au 22 août inclus



Mairie de Nayemont les Fosses

150, Allée de la Mairie

88100 NAYEMONT LES FOSSES

 03.29.56.20.42

 03.29.55.23.44

 nayemontlesfosses@free.fr

<http://nayemontlesfosses.free.fr>



 03.29.51.71.87



Déchetterie



Du 01.04 au 31.10

09^h00 - 12^h00

14^h00 - 19^h00

14^h00 - 19^h00

09^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 19^h00

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Du 01.11 au 31.03

09^h00 - 12^h00

14^h00 - 17^h00

14^h00 - 17^h30

09^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 17^h30

Numéros utiles

Samu : 15 Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 EDF : 0810.333.088
Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41



Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08^h30 - 12^h00 et 14^h30 - 19^h30

Samedis : 09^h00 - 12^h00 et 15^h00 - 19^h00

Dimanches et jours fériés : 10^h00 - 12^h00

Rappels

Depuis le 18 juin, les demandes de passeport devront être déposées exclusivement à la Police Municipale de S^t Dié, Rue Carbonar.

La divagation des animaux domestiques reste interdite sur le territoire de la Commune. Compte-tenu des animaux errants (sauvages et domestiques), il reste conseillé de mettre ses ordures dans un conteneur rigide du fait d'une collecte très matinale.

Horaires des écoles



Nayemont centre :

08^h25 - 11^h15 et 13^h35 - 16^h45

Basses-Fosses :

08^h15 - 11^h20 et 13^h45 - 16^h40

Pair et Grandrupt :

08^h05 - 11^h20 et 13^h55 - 16^h40

En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :

 03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :

 03.29.56.38.76

François DURAIN :

 03.29.56.18.82

Bonnes vacances à tous...